



Formation « Personne ressource en santé mentale »

Foire aux questions

Cette foire aux questions regroupe les questions posées lors de la réunion d'information du 23 novembre. Celle-ci est complémentaire du livret d'information. N'hésitez pas à aller le consulter pour plus d'informations.

Informations générales

Quel est l'objectif de la formation ?

S'engager par étapes successives et accompagnées, dans la pair-aidance en santé mentale afin d'être en mesure de construire en partenariat avec des professionnels de santé ou du médico social et autres acteurs, des propositions d'interventions auprès de pairs, adaptées à leur parcours de vie et de soins, selon une approche globale de la personne, et intégrant ses attentes et besoins.

Qui peut suivre cette formation ?

Elle est ouverte à toute personne concernée par un trouble psychique ou neurodéveloppemental qui souhaite valoriser et partager les savoirs issus de son expérience en se formant à l'éducation thérapeutique, à la promotion du rétablissement.

Une de ses spécificités par rapport aux formations existantes est qu'elle est également ouverte aux personnes qui sont dans la neurodiversité, (troubles du spectre autistique, dys...).

Faut-il être rétabli pour suivre cette formation ?

Pour suivre cette formation, il est nécessaire d'être stabilisé et d'être avancé dans son processus de rétablissement. Il est important d'être en mesure de prendre du recul sur soi et son expérience, car la formation s'appuie principalement sur le savoir expérientiel de chacun : les échanges entre participants, les enseignements qui portent sur l'expérience de chacun peuvent également « remuer » des souvenirs ou une expérience difficile. Il est donc nécessaire de pouvoir y faire face et de ne pas se mettre en difficulté.

Informations pratiques

Où se déroule la formation ?

La formation se déroule dans les locaux du centre ressource de réhabilitation psychosociale, au 4 rue Jean Sarrazin, 69008 Lyon (2^{ème} étage).

Quelles sont les dates et le rythme de la formation ?

La formation se déroule du 14 janvier au 8 avril 2019, au rythme d'un jour de formation par semaine. A la fin de la formation, vous devez également réalisé un stage de 35h. Ces 35 h peuvent se dérouler sur plusieurs temps (exemple : une et deux après-midi par semaine)



Quel est le tarif ?

Le tarif est de 180€. Ce tarif permet de couvrir les frais des intervenants.

Est-il possible de payer en plusieurs fois ?

Oui

Existe-t-il des possibilités de prise en charge ou de financement de la formation ?

C'est à chaque personne de voir en fonction de sa situation personnelle si la formation peut être prise en charge en fonction des dispositifs auquel il a le droit.

La formation donne t'elle droit à une certification ou diplôme ?

Cette formation ne donne pas droit à une certification ou diplôme. Vous recevrez une attestation.

Modalités d'inscription

Comment s'inscrire ?

- Pour vous inscrire, vous devez compléter le dossier d'inscription, accessible en ligne sur notre site internet www.centre-ressource-rehabilitation.org, et le renvoyer par mail à camille.niard@ch-le-vinatier.fr, avant le 2 décembre, ou bien le rapporter le jour de votre entretien.
- Un entretien vous sera ensuite proposé avec un binôme pair-aidant/professionnel du CRR. Vous pourrez y venir avec les documents que vous jugez nécessaire (CV...). Si vous n'habitez pas à Lyon, cet entretien peut avoir lieu par téléphone. Cet entretien a pour objet de voir quels sont vos projets d'engagement futurs ou réalisées dans la pair-aidance et la santé mentale.
- L'effectif de la formation étant limité à 20 personnes, une sélection sera opérée entre les candidats. Vous serez informé rapidement de votre sélection.

Contenu de la formation

Qui sont les intervenants ?

Les intervenants qui se succèdent tout au long de la formation sont à la fois des professionnels de la psychiatrie et des médiateurs de santé pair. D'anciens participants de la formation peuvent également intervenir. François Flaven qui a suivi la première session sera le fil rouge de la formation et jouera le rôle de facilitateur.

Quel est le format de la formation ?

Cette formation est une formation active, où l'écoute, le partage de son savoir expérientiel sont primordiales. Au côté des savoirs « théorique », l'expérience de chacun est le socle de la formation. Par exemple, lorsque l'on parle du rétablissement, chaque personne va donner du contenu pour la formation, c'est une co-construction.



Comment se trouve le lieu de stage ?

Vous pouvez directement chercher votre lieu de stage. Le centre ressource et les intervenants peuvent également vous aider à trouver un lieu de stage, en s'appuyant sur leur réseau.

Perspectives de la formation

Cette formation est-elle reconnue pour travailler dans la pair-aidance ?

Cette formation commence à être de plus en plus connue dans le réseau d'établissements et d'associations prêts à accueillir des pair-aidants. Aujourd'hui, nous sommes encore aux prémices de la pair-aidance et peu de personnes sont actuellement formées, cette formation est donc un vrai plus pour chercher un emploi dans la pair-aidance.

L'attestation de formation permet également les interventions en ETP (40 heures de formation en lien avec ETP et obligation réglementaire).

Existe-t-il d'autres formations dans la pair-aidance en santé mentale ?

Il existe la licence médiateur de santé pair proposée par l'Université Paris 13 en partenariat avec le CCOMS. Un Diplôme universitaire en pair-aidance devrait démarrer à Lyon à partir de la rentrée 2019. Vous pourrez le suivre après cette formation.